

PROCES VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT ET LE PREMIER DECEMBRE

A la demande de la CAISSE DE CREDIT MUTUEL COOPERATIVE OUVRIERE DE CREDIT, au capital de 4.708.494,00 Euros inscrite au registre du commerce et des sociétés de FORT DE FRANCE sous le numéro D 332 455 534 dont le siège social est situé 48 Boulevard du Général de Gaulle à FORT DE FRANCE (97200), agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège social,

Faisant élection de domicile et constitution d'Avocat en la personne et au cabinet de Maître CELCAL Régine, Avocat au Barreau de Martinique, demeurant 82 rue Victor Sévère à FORT DE FRANCE (MARTINIQUE),

Agissant en vertu de la copie exécutoire d'un acte authentique et exécutoire, dressé le 15 mai 2008 par Maître Robert CEAUX, notaire associé à Fort de France, valant prêt immobilier pour un montant de 230000.00 Euros en principal, consenti à Madame [REDACTED] de nationalité Française née le [REDACTED] demeurant [REDACTED] à [REDACTED], et du bordereau d'inscription de privilège de prêteur de deniers et d'hypothèque conventionnelle, publié et enregistré le 09.06.2008, sous les références Volume 2008V n°1722, ayant effet jusqu'au 05.05.2029 pour un montant de 276 000 euros,

Je, soussigné Me Matthieu GAMA, Huissier de Justice au sein de la SCP GAMA Matthieu et Associés, dont le siège social est à FORT DE FRANCE (MARTINIQUE), 38 boulevard Général de Gaulle, certifie m'être rendu ce jour à Fort-de-France (MARTINIQUE), au domicile de Mr [REDACTED], locataire de Mme [REDACTED], débitrice poursuivie, sis Quartier La Charles au Robert, en Martinique, à l'effet de procéder au descriptif du bien objet de la présente procédure de saisie immobilière sur la parcelle cadastrée L425.

Là étant, j'ai procédé aux constatations suivantes : Il s'agit d'un immeuble, bâti en dur, sur pilotis, et disposant de deux terrasses en dur, l'une en forme de L, située en façade avant et orientée SUD-OUEST, et l'autre orientée NORD-EST, située en façade arrière, et disposant d'une vue mer, dégagée.

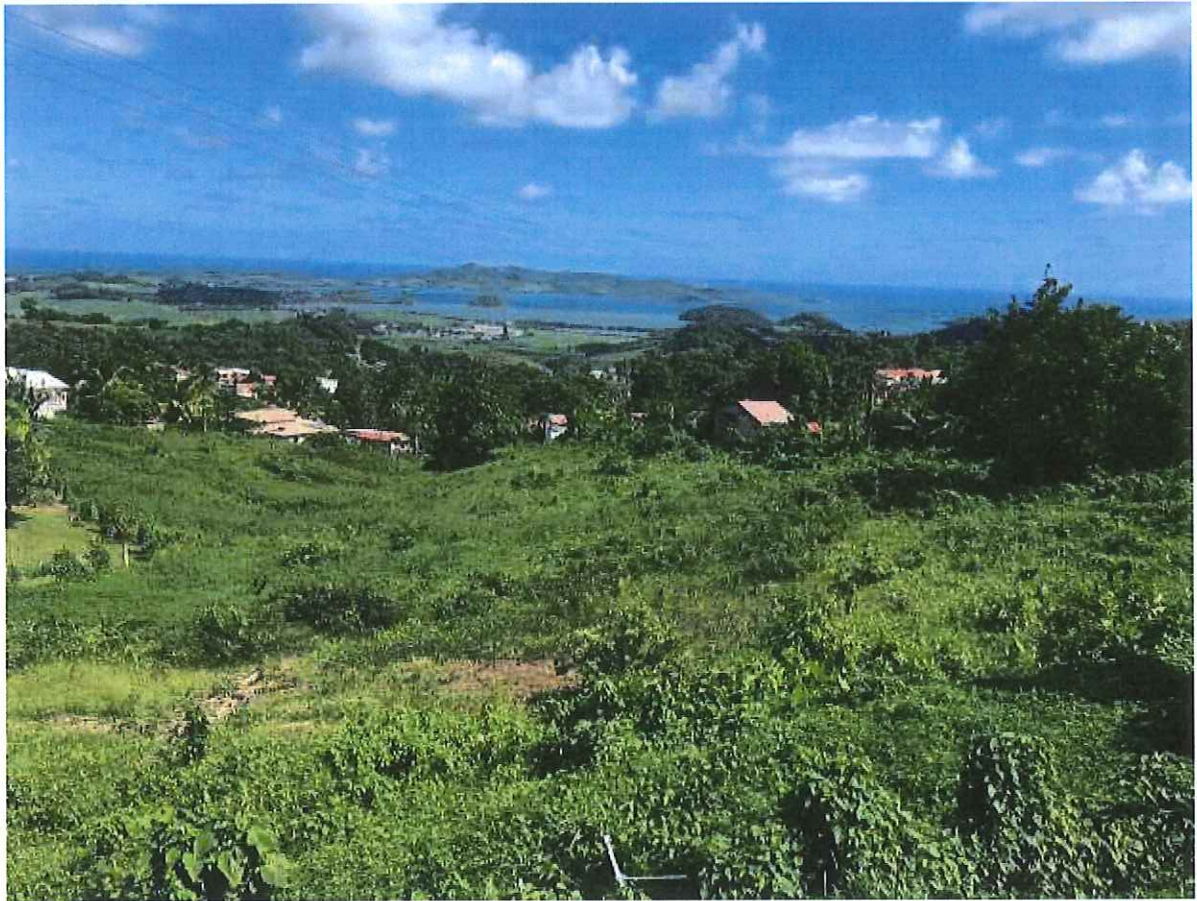
La cuisine dispose de deux issues, une par terrasse, et d'un plan de travail en béton carrelé. La pièce est équipée par deux fenêtres équipées de clayettes.

Le salon-séjour dispose de deux portes-fenêtres protégées par des volets roulants et une fenêtre à double battant. Les sols et les murs de l'ensemble immobilier sont carrelés et peints, et en bon état. Le faux-plafond est abimé par endroits en raison de fuites en provenance de la toiture. Les lieux sont fortement ventilés et non climatisés.

Un vestibule de 5 m² assure la distribution des lieux vers trois chambres. La première chambre à gauche. La chambre à droite est éclairée par une fenêtre à double battant avec un élément vitré, une fenêtre de clayettes. La chambre du fond est équipée de deux fenêtres à double battant vitrés, et d'une salle de bain avec des sanitaires, une baignoire et un lavabo.

Des sanitaires sont adjacents à une salle d'eau, équipée également de sanitaires, d'une douche et d'un lavabo.

Au sous-sol, les murs sont en béton brut, et non enduits. La surface couverte mesure 150 m².





LES SURFACES RELEVÉES en m²

Chambre 1	12.01
Chambre 2	10.23
Salon	28.00
Cuisine	15.04
Vestibule	05.00
Salle d'eau	04.98
Sanitaires	01.90
Chambre 3	12.40
Salle de bains	04.95
Terrasse A	31.20
Terrasse B	17.56

N'ayant plus à procéder, je me suis retiré et du tout ai dressé le présent Procès-verbal Descriptif pour servir et valoir ce que de droit.

COUT DU PROCES VERBAL DE CONSTAT

Emolument	500.00 €
TVA	42.50 €
Taxe	14.89 €
Affranchissement	1.11 €
Total	558.50 €

